

CONSEIL MUNICIPAL DU 29/08/2014

Présents : SALVA Pierre, IBANEZ Lydia, CARDONA Hubert, LANDMANN Benoît, GAMBUS Béatrice, DUCHATEL Marie, BALAYE Jean-Pierre

Procuration : 1 VERGE Carole à IBANEZ Lydia

Absents : BALMIER Sylvie, KONIECZNY Arnaud, GARESE Pierre

Absents excusés : VERGE Carole

Présents : 7

Début de séance : 18 heures 10

Secrétaire de séance : DUCHATEL Marie

L'ordre du jour du Conseil Municipal :

- ✓ Délibération pour diagnostic éclairage public
- ✓ Délibération pour consultation des entreprises – réfection mur de soutènement
- ✓ Délibération pour demande de subvention schéma directeur AEP
- ✓ Délibération pour demande de subvention STEP Croux
- ✓ Délibération pour retrait SIVU Forestier
- ✓ Délibération pour modification DM n°2 M49
- ✓ Délibération pour achat de parcelle n°1744
- ✓ Questions diverses
- ✓ Affaires communales

Délibérations :

Toutes les délibérations ont été *adoptées à l'unanimité* par les membres du Conseil

Affaires communales :

- Suite à la visite de M. Courteau, sénateur, et à un RDV avec M. Dupré, il est possible de faire une demande de subvention pour les travaux de l'école du village. Par ailleurs, il faut attendre avril 2015 pour faire la demande. Aussi, la Mairie souhaite tout de même débiter les travaux (plancher, mur, fenêtre et plafond) début 2015 et une subvention sera demandée pour l'an prochain pour le chauffage.
- Une mise au point avec la gendarmerie pour les chiens errants et les mobylettes qui nuisent à la tranquillité des habitants a été effectuée. Des procès-verbaux vont être dressés
- Une campagne de stérilisation va avoir lieu pour tous les chats errants.
- Les travaux de la STEP doivent débiter le 8 septembre, aussi la circulation va être dérangée.

Questions diverses :

- M. le Maire a été informé d'une vitesse exagérée des véhicules route de la Serpent. Il a été demandé de mettre un dos d'âne mais il faut savoir que si ce dernier est installé, il sera désormais impossible de déneiger. M. le Maire demande donc aux personnes concernées de se rendre à la mairie ou d'avertir la gendarmerie pour demander des contrôles de vitesse.

Fin de la séance à 19 heures 40.

Le Maire,
SALVA Pierre